

DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2020 à 18 h

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14 Excusé : 1

Votants : 14

- **APPROBATION COMPTES DE GESTION 2019 COMMUNE et LOTISSEMENT** : Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion 2019 dressés par le receveur municipal.
- **APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE** : Le conseil municipal par 13voix pour et une abstention (le maire ne participant pas au vote) approuve le CA 2019 de la commune qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	478 723.48 €
Recettes	585 002.70 €

Résultat de l'exercice 2019	106 279.22 €
Résultat antérieur reporté (excédent)	1 028 711.78 €
Résultat de clôture 2019 (excédent)	1 134 991.00 €

Investissement

Dépenses	665 241.32 €
Recettes	402 087.27 €

Résultat de l'exercice 2019 (déficit)	263 154.05 €
Résultat antérieur reporté (déficit)	79 052.80 €
Résultat de clôture (déficit)	342 206.85 €

Reste à réaliser	156 257.42 €
-------------------------	---------------------

Besoin de financement	498 464.27 €
------------------------------	---------------------

- **APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 LOTISSEMENT** : Le conseil municipal par 13 voix pour et une abstention (le maire ne participant pas au vote) approuve le CA 2019 de la commune qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	néant
Recettes	15 019.00 €

Résultat de l'exercice 2019 (excédent)	15 019.00 €
Résultat antérieur	néant
Résultat de clôture (excédent)	15 019.00 €

Investissement

Dépenses 15 019.00 €
Recettes néant

Résultat de l'exercice 2019 (déficit) 15 019.00 €
Résultat antérieur reporté (déficit) 136 136.68 €
Résultat de clôture 2019 (déficit) 151 155.68 €

➤ AFFECTATION RESULTAT 2019 COMMUNE :

¶ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1028 711,78 €	79 052,80 €		79 052,80	1028 711,78
Opérations exercice	478 723,48 €	585 002,70 €	665 241,32 €	402 087,27 €	1 143 964,80	987 089,97
Totaux	478 723,48	1613 714,48 €	744 294,12	402 087,27	1223 017,60	2 015 801,75
Résultat de clôture	-	1 134 991,00	342 206,85	-	-	792 784,15

Besoin de financement

342 206,85

A

Excédent de financement

-

Reste à réaliser

B

156 257,42 €

C

Besoin de financement

156 257,42

D = B - C

Excédent de financement

-

Besoin total de financement

498 464,27

E = A - D

Excédent total de financement

-

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

F

498 464,27

au compte 1068 Investissement

G

1 028 711,78

au compte 002 Excédent ou déficit fonctionnement reporté
F + G = H

I

342 206,85

au compte 001 Excédent ou déficit d'investissement reporté

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

--	--	--	--	--	--	--	--

➤ AFFECTATION RESULTAT 2019 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT :

En fonctionnement, le résultat 2019 est de 15 019.00 € (excédent).

En investissement, le résultat 2019 est de 15 019.00 € (déficit). Avec le déficit 2018 reporté de 136 136.68 €, **le résultat de clôture déficit d'investissement 2019 soit un déficit de 151 155.68.68 € sera reporté au Budget Primitif 2020.**

- REGULARISATION ACQUISITION TERRAIN AMENAGEMENT TRAVERSE : **Accord du conseil pour une modification à apporter à la délibération du 6 mai 2019** concernant la partie de parcelle de Mr Thierry DESPERT qui sera dans le domaine public.
Celle-ci résulte d'un échange en contrepartie de la rénovation d'une dalle en béton devant l'accès de la maison d'habitation de Mr DESPERT.

- **PERSONNEL** : Accord du conseil pour renouveler le CDD d'une employée communale pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2020 pour 22 heures hebdomadaire, son 1^{er} CDD finissant le 30 avril.
- **INTERVENTION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE 2020/2021** : Accord du conseil pour signer la convention pour l'année scolaire 2020-2021 avec le syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse pour les 2 classes maternelle et primaire pour l'éveil musical.
- **SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE DU 23 AU 27/03/2020** : Une demande de participation financière a été demandée aux communes :
 - ✓ d'Accons pour 12 enfants sur 4 jours à 11 €/jour **soit 528 €**
 - ✓ de Dornas pour 1 enfant sur 4 jours à 11 €/jour **soit 44 €**
 - ✓ du Chambon pour 1 enfant sur 4 jours à 11 €/jour **soit 44 €**

La commune paie les frais de transport qui s'élèvent à 2 100 € et **accorde une subvention pour 13 enfants de la commune sur 4 jours à 11 €/jour soit 572 €**. Cette subvention sera versée à la coopérative scolaire.

- **SUBVENTION PSYCHOLOGUE SCOLAIRE EDUCATION NATIONALE** : Accord du conseil par 11 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre pour accorder une subvention de 128.70 € pour les frais de fonctionnement de la psychologue intervenant à l'école pour 2 classes et 39 élèves.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✚ **Mille café** : La commune a candidaté pour une inscription afin d'essayer de revitaliser le village, suite à une demande de deux personnes dont une habitant la commune ayant un projet de café multi-services : restauration rapide, épicerie, bar. Ces 2 personnes seraient salariées à plein temps mais payées au SMIC par l'Etat. **Dossier à suivre.**

- ✚ **1^{er} tour élections municipales** : Le tableau des permanences pour le dimanche 15 mars de 8 h à 18 h est distribué.

✚ **Inter CCAS :**

1. **Concert d'Alain NARDINO** : Prévu le 29 février, il est réservé pour les personnes des communes de Mariac, Accons, Dornas et le Chambon en priorité. S'il reste des billets, alors les personnes souhaitant y venir pourront venir retirer les billets en mairie.
2. **Programme D Marche** : proposé pour les personnes de + de 65 ans sur 4 séances mais limité à 15 personnes sur les 4 communes. Les inscriptions sont closes en fin de semaine
3. **Chasse aux œufs** : Prévu en avril comme l'an dernier

- ✚ **Ardéchoise** : Un concert privé est réservé le dimanche 19/04/2020 à la salle des fêtes complexe mairie avec le chanteur Jean-Jacques VEY.

- ✚ **Formation informatique** : Une consultation a été lancée pour avoir les avis des personnes ayant participé (+ de 20 personnes) et éventuellement connaître leurs désirs futurs.

- ✚ **Jeu à la maternelle** : Il sera installé pendant les vacances scolaires si le temps le permet.

- ✚ **Jardin** : André RIFFARD va continuer le jardin à côté de l'école maternelle.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 19 h 30